

MAIRIE DE BREVAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2021

Convocation du 28 mai 2021

PRESIDENCE : Thierry NAVELLO

PRESENTS : Julie FLAMAND, René LANNOU, Maryse MAUGUIN, Jean-Pierre SIMENEL, ANNIE ZACCHERINI, Michel ABRAHAM, Estelle HENRY, Patrick LEMAIRE, Hélène CHAUFTON, Jean-Yves SEILLE, Jacky LECLERC, Gwénaëlle MILON, Christine TOURNAY, Christian FOUCAULT, Sébastien MOLINIER

ABSENTS EXCUSES : Mylène MOREAU (Procuration donnée à Maryse MAUGUIN), Myriam DAVI (Procuration donnée à Hélène CHAUFTON), Julien MOREAU (Procuration donnée à Annie ZACCHERINI)

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : Maryse MAUGUIN

Le Compte
rendu de la
dernière

COMMUNE

reunion datant du 7 mai 2021 est adopté à l'unanimité.

DELIBERATIONS

2021-64 : Actualisation des délégués nommés dans les EPCI ou Syndicats Intercommunaux

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **PROCLAME** Maryse MAUGUIN Déléguée Titulaire à la place de René LANNOU pour représenter la Commune auprès de l'Association Gestionnaire MARPA de la Région de Bréval (AGMRB)

2021-66 : YES+ : Prorogation du dispositif de juillet à décembre 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** le renouvellement de l'adhésion de la Commune au dispositif YES+ de juillet à décembre 2021

2021-67 : YES+ : Maintien du poste non permanent de juillet à décembre 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **MAINTIENT** l'emploi non-permanent d'Adjoint d'Animation Territorial pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité à temps complet (35 h/semaine) créé par délibération du Conseil Municipal en date du 4 décembre 2020 sur le second semestre 2021

2021-68 : Convention de prestation de balayage avec la CCPIF

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** la convention de balayage à effectuer dans la ZA du Val d'Age pour le compte de la CCPIF avec la balayeuse de la commune conduite par un agent communal

Délibération n°2021-69 : Convention de mise à disposition d'un agent technique municipal pour la tenue du dépôt de déchets verts à Neauphlette

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** la convention de mise à disposition d'un agent communal à la CCPIF pour assurer la tenue du dépôt des déchets verts situé sur la Commune de Neauphlette les samedis de 8 h 30 à 12 h.

GESTION

- **Formation du Jury d'Assises pour l'année 2022** : Les trois électeurs tirés au sort sont : QUIROZ ESPEJO (MAS) Ruth, TETARD Thomas, BILLAUDEL Didier

- Non reconnaissance de catastrophe naturelle – Sécheresse 2020 :

La commune n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle concernant les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

BATIMENTS MATERIEL

- **Panneaux photovoltaïques** : Le SEY doit valider les chiffres des prestataires. Le budget sera voté prochainement.

- **Maison Médicale** : Le marché de travaux a été mis en ligne le 18 mai 2021 avec une remise des offres le 17 juin 2021. Ce marché concerne 5 lots : 1/Démolitions désamiantage ; 2/Terrassements-VRD-Clos couvert-Espaces Verts ; 3/Second œuvre ; 4/Electricité ; 5/Plomberie.

- Entretien de l'Eglise

Suite à la visite de l'architecte du patrimoine, une architecte des Bâtiments de France et une représentante du Conseil Départemental, l'état du clocher a été vérifié. Il en résulte que la cloche ne sonnera plus à la volée tant que les travaux de consolidation ne sont pas effectués. Le rapport final des travaux à réaliser est à suivre.

VOIRIE

Enfouissement des réseaux : Les travaux ont démarré le 17 mai dernier rue Charles Thiberville. La fin de chantier est prévue fin août.

Les entreprises sont confrontées à la hausse de 30 % des prix des matériaux due à la Chine et aux Etats-Unis d'où des retards de livraison faute de stock.

Contrat rural : Le parvis sera installé fin juin.

FETES ET ANIMATIONS

La rando barbecue fixée le 3 juillet sera la prochaine manifestation. Les inscriptions seront bientôt lancées.

Les projets en cours concernent l'élaboration du calendrier 2022 avec les associations et le concours des maisons fleuries.

INFORMATION – COMMUNICATION

. **Bulletin Municipal** : Le bulletin classique paraîtra pour juillet et août

. **Point création du site internet** : Le transfert est en cours. Il devrait être effectif en début de semaine à venir.

MISSION LOCALE

L'Assemblée Générale a eu lieu. La venue du Bus est prévue mercredi 8 septembre 2021 après-midi.

ACTION SOCIALE

22 personnes de Bréval et Neauphlette se sont faites vacciner à Bonnières ce vendredi 4 juin au matin.

INTERCOMMUNALITE

CCPIF

Marpa : AG du 19 mai 2021 : 7 logements sont libres.

Centre de loisirs de Neauphlette : une réunion concernant son ouverture le mercredi aura lieu le 10 juin 2021.

SIVOS BREVAL NEAUPHLETTE : le 20 mai 2021

- Yvelines Restauration est retenue suite au marché de restauration lancé.

- Le personnel sera réuni le 1^{er} juillet prochain à 19 h

- La remise des calculatrices aux élèves de CM2 aura lieu vendredi 25 juin 2021 à 14 h

ASSOCIATIONS

ALGD, Delos Apei : remerciements pour la subvention allouée

Manifestation canine : Elle aura lieu le week-end des 19 et 20 juin prochain au Stade (samedi de 8 h 30 à 18 h 30 et dimanche de 8 h à 19 h 30). Elle concernera les Bergers allemands.

QUESTIONS DIVERSES

- **Aide aux Commerçants** : Le Conseil Départemental a validé les demandes de subvention

- **Facturation VEOLIA** : une régularisation a été établie avec un avoir

- **Eclairage public** : La coupure interviendra à 23 h à compter du 9 juin 2021, date du nouveau couvre-feu.

Date de la prochaine réunion de conseil : Vendredi 2 juillet 2021

N'ayant plus de question en instance, la séance est levée à 21 h 30.